

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix huit janvier deux mille huit, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11/01/2008

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Roger CLEDAT, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Gérard BEAUBIER, Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, André BAURIE, Daniel CADET, Marie-Claire CHATEAUNEUF, Patrick DESCHARLES, Nadine MAGY, Bernard MENUDIER, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ.

ABSENTS EXCUSES : Charles SAMSON, Jean-Claude BATAILLON, Bernard POUSSIN, Paul POUSSIN, Laurent BOURDEIX, Daniel CHAPOULAUD, Béatrice DUFOUR.

Nadine MAGY a été élue secrétaire de séance.

2008 – 002 : SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Monsieur le Président expose que, pour les collectivités de 3 500 habitants et plus, l'article L. 2312-1 du CGCT stipule qu'un débat sur les orientations générales du budget a lieu à l'intérieur d'une période de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Monsieur le Président présente le document du débat d'orientation budgétaire 2008, document joint à la convocation des conseillers communautaires, pour le Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes de Noblat.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
20 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2008, dont le document de présentation est annexé à la délibération pour le Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes de Noblat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le 21 janvier 2008

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

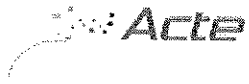
Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,


Jean-Claude LEBLOIS

**DOB SPANC**

N° de l'acte: 2008-002
Date de décision: 18/01/2008
Identifiant unique de l'acte: 087-248719361-20080118-2008-002-DE
Acte transmis par: Jean-Claude LEBLOIS
Nature de l'acte: Délibération
Matière de l'acte: Finances locales
Divers
Actes: 2008-002 DOB SPANC.doc
Pièces jointes: DOB SPANC 2008.doc